



Paris, le 17 mars 2014

Monsieur FUCHS Alain
Président du CNRS
3, rue Michel Ange
75794 PARIS Cedex 16

Monsieur le Président du CNRS,

Vous avez certainement pris connaissance du texte signé par tous les représentants élus du personnel au Conseil de l'Unité de l'INIST-CNRS du 05/03/2014 que nous joignons à cette lettre. Il témoigne des demandes du personnel d'avoir l'assurance d'avoir un poste au sein de l'INIST-CNRS dans le cadre du projet d'évolution de cette unité.

Certes des propos rassurants ont été tenus à ce Conseil de l'Unité par Messieurs Renaud Fabre et Bertrand Adans. Ces propos sont par ailleurs en contradiction avec ceux de Monsieur Joël Bertrand lors de la rencontre avec les organisations syndicales le 17/02 et avec votre réponse à Monsieur le Député Hervé Féron le 19/02 qui tous deux indiquaient une contraction du personnel de l'INIST-CNRS.

Nous avons entendu des propos rassurants depuis trois ans, mais nous avons constaté une diminution effective du nombre d'agents à l'INIST de 70 personnes ainsi que la cessation programmée d'activités. Dans votre réponse à Monsieur le Député Hervé Féron, vous aviez bien constaté que la situation actuelle difficile de l'INIST n'était pas imputable à son personnel mais à des erreurs de direction. Vous aviez demandé encore une fois de la patience au personnel. Le personnel peut sans doute encore faire preuve de patience jusqu'à la validation officielle des missions de l'INIST. C'est pourquoi nous nous adressons à vous pour éclaircir dès maintenant la position de la Direction Générale du CNRS vis-à-vis de l'INIST et, par conséquent, de la situation des personnels.

Sur la base du projet d'évolution de l'INIST-CNRS conçu à partir des 14 fiches d'activité, nous vous demandons de nous confirmer par écrit pour fin mars 2014 le maintien de tous les personnels au sein de l'INIST-CNRS. Seule une telle décision pourra redonner confiance au personnel dans son avenir et son travail en IST au sein de l'INIST-CNRS.

En l'absence d'un tel engagement de la direction du CNRS, le personnel en déduira que le CNRS souhaite construire un plan d'évolution de l'INIST-CNRS sur la base de la contraction du personnel et des activités. Ceci serait en totale contradiction avec les immenses besoins en IST du CNRS justifiant un projet pour tous et une place pour tous les agents, quels que soient leurs statuts au sein de l'INIST - CNRS. Nous comptons sur vous pour nous engager collectivement sur cette deuxième option, la seule qui soit réellement bénéfique pour la Recherche, pour le CNRS et pour ses personnels.

Recevez, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations,

D. Steinmetz, P. Monfort, Y. Bourles, G. Bourhis

Pour les organisations syndicales signataires

Daniel. Steinmetz
Secrétaire général du SNTRS-CGT